PROJET DE DEMANDE DE 6 NOTAM *(1 par A/D)*

(RQNTMN

A) LFFF LFPG LFPO LFPB LFPI LFPV LFFE

B) 16 05 08 0600 C) 15 05 08 1300 (***LES HORAIRES SERONT SPÉCIFIÉS POUR DDP***)

ZONE RÉGLEMENTÉE TEMPORAIRE (ZRT) POUR LES BESOINS DE LA MISSION DE SURETÉ AÉRIENNE LIÉE AUX CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 2016 À PARIS.

LIMITES LATÉRALES :

CTR PARIS (CF AIP FRANCE AD 1.7-) À L'EXCLUSION DES ZONES LF-P23, LF-P25 ET LF-P21 QUI GARDENT LEUR STATUT HABITUEL.

STATUT :

ZONE RÉGLEMENTÉE TEMPORAIRE (ZRT) QUI COEXISTE AVEC LES PARTIES DES ESPACES AÉRIENS ET ZONES RÉGLEMENTÉES AVEC LESQUELLES ELLE INTERFÈRE

CONDITIONS DE PÉNÉTRATION :

-CAG VFR ET CAM V INTERDITS, A L'EXCEPTION DES AERONEFS FRANÇAIS DE LA DEFENSE, DES DOUANES, DES SERVICES DE POLICE, DE LA GENDARMERIE, DE LA SECURITE CIVILE OU DE SECOURS, AYANT À INTERVENIR DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DE LEURS MISSIONS ET LORSQUE CELLES-CI NE PERMETTENT PAS LE CONTOURNEMENT DE LA ZONE ET APRES AUTORISATION DU CENTRE NATIONAL DES OPERATIONS AERIENNES (CNOA)

-CAG IFR ET CAM I : SUIVRE LES INSTRUCTIONS DE L'ORGANISME HABITUEL DE CONTRÔLE, DES RESTRICTIONS EN TEMPS RÉEL POURRONT ÊTRE APPORTÉES PAR LES AUTORITÉS MILITAIRES POUR DES RAISONS DE SURETÉ AÉRIENNE.

MESURES PARTICULIÈRES : SAUF POUR LES MISSIONS URGENTES PRÉCITÉS :
-ACTIVITÉS LOCALES ET TRANSIT EN CAG VFR SUSPENDUS SUR (LFFE) AD D'ENGHIEN ET (LFPI) HÉLIPORT DE PARIS - ISSY LES MOULINEAUX,
-ITINÉRAIRES HÉLICOPTÈRES SITUES À L'INTÉRIEUR DE LA CTR PARIS FERMES,
-LES ACTIVITÉS D'AÉROMODÉLISME COMPRISES DANS LA ZRT SONT SUSPENDUES,
-L'ACTIVITÉ BALLON CAPTIF N°885 EST SUSPENDUE.

ORGANISME A CONSULTER

CNOA (CELLULE COORDINATION DE L'ACTIVITÉ AÉRIENNE) :
0800.39.73.75
04.78.14.31.43
04.78.14.31.36

F) SFC

G) FL 085)

FIN DU TEXTE A PUBLIER
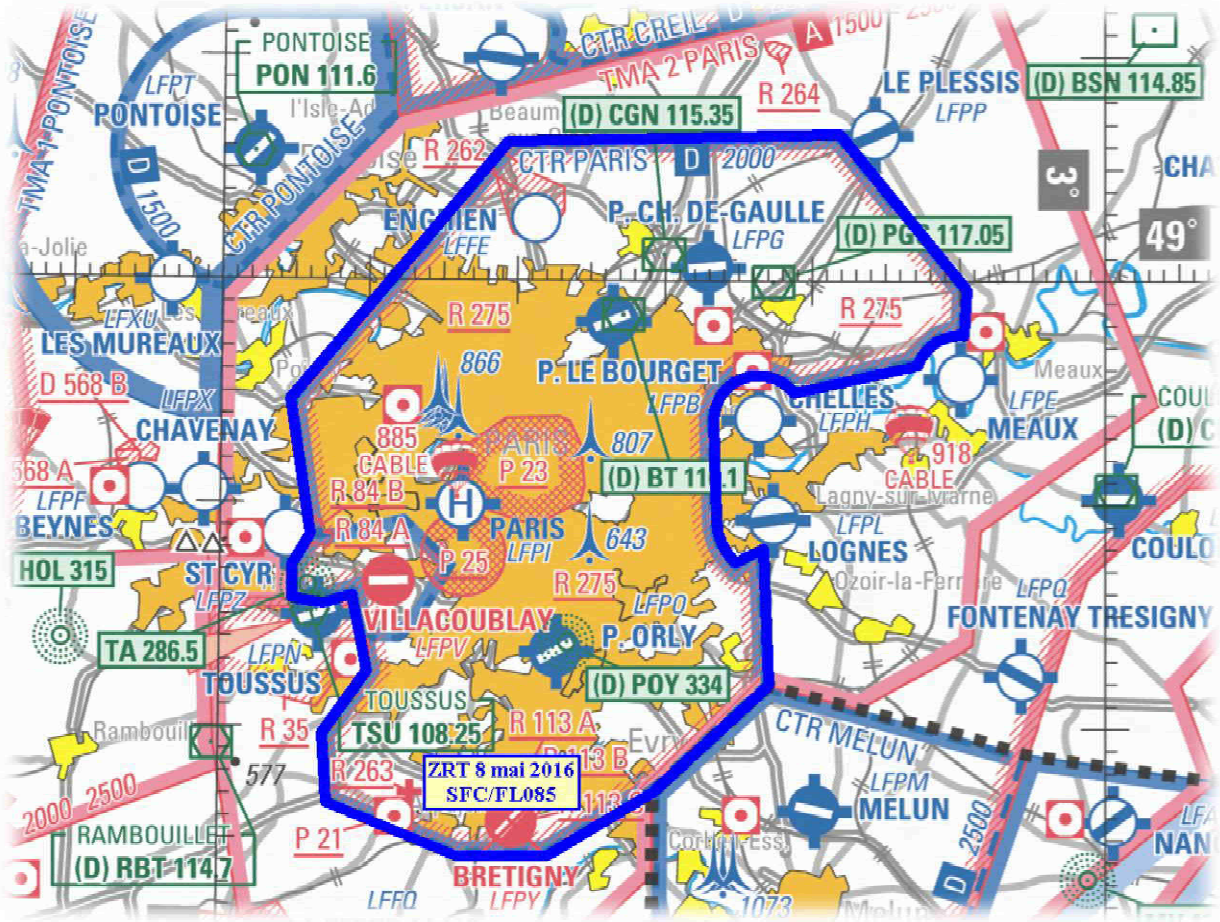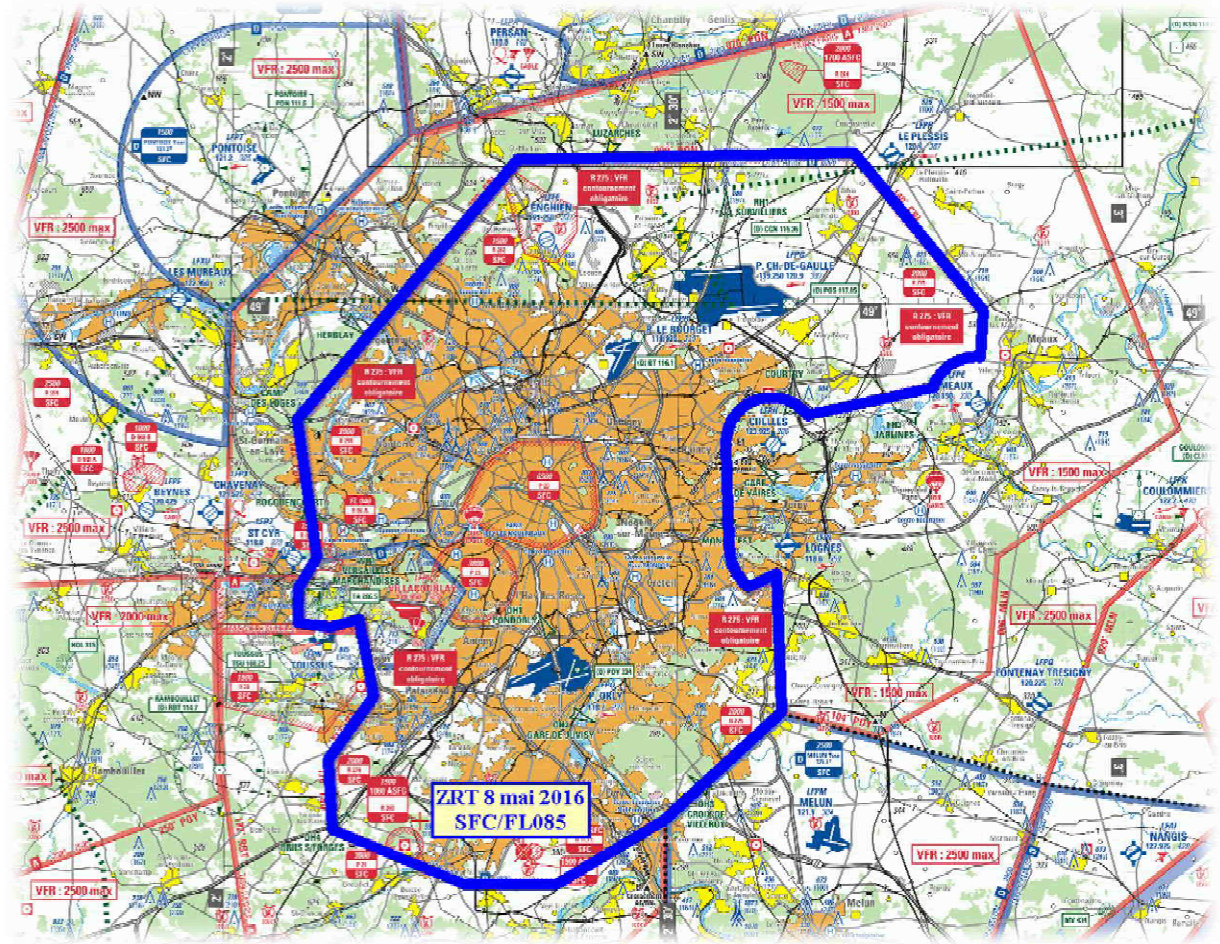
Cartographies